

BIENVENUE

Séance d'information

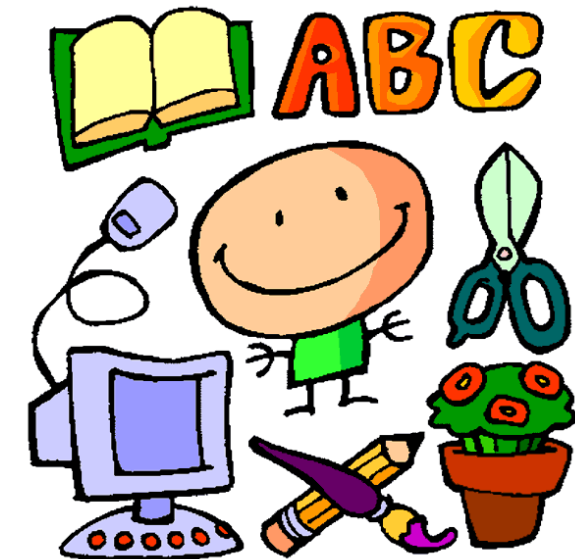
10 février 2026



Entrée à l'école obligatoire



RÉCIT préscolaire



RÉCIT préscolaire

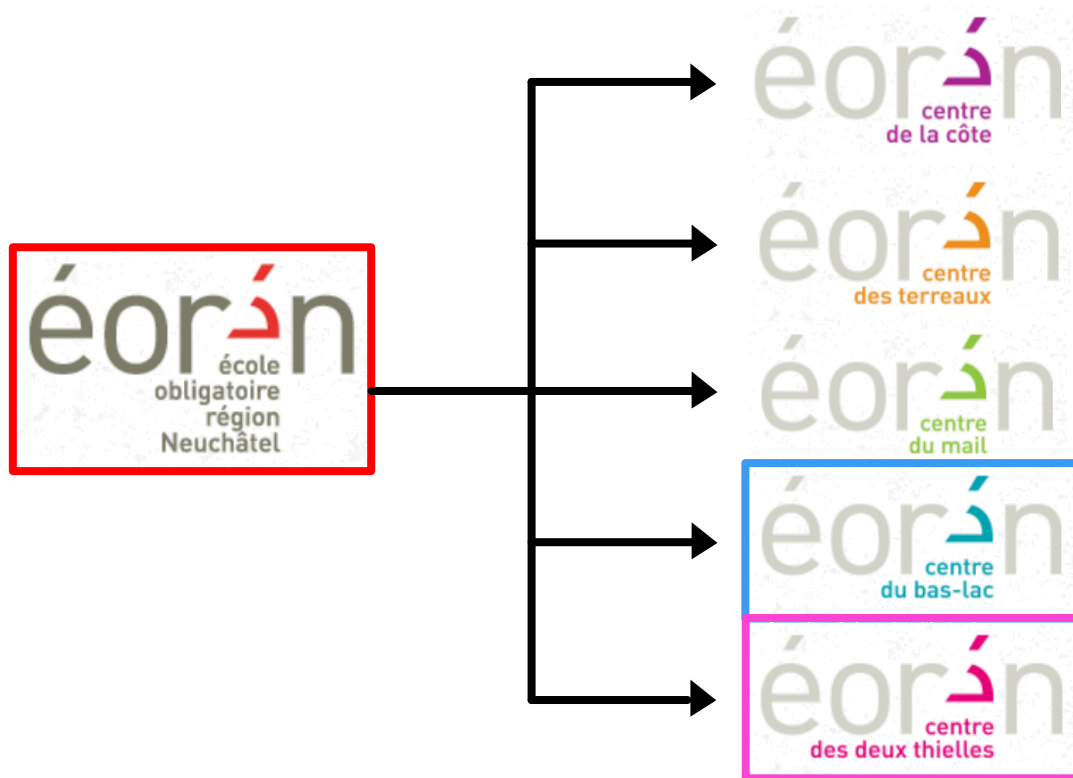
Table des matières

1. Le cercle scolaire, son organisation
2. Bienvenue à l'école obligatoire
3. Horaires
4. Activités durant les deux premières années du cycle 1
5. Évaluation
6. Santé, prévention et mesures d'aide ordinaire
7. Relations école-familles / entrée à l'école
8. En attendant la rentrée
9. Quelques dates à venir
10. Vos questions ?

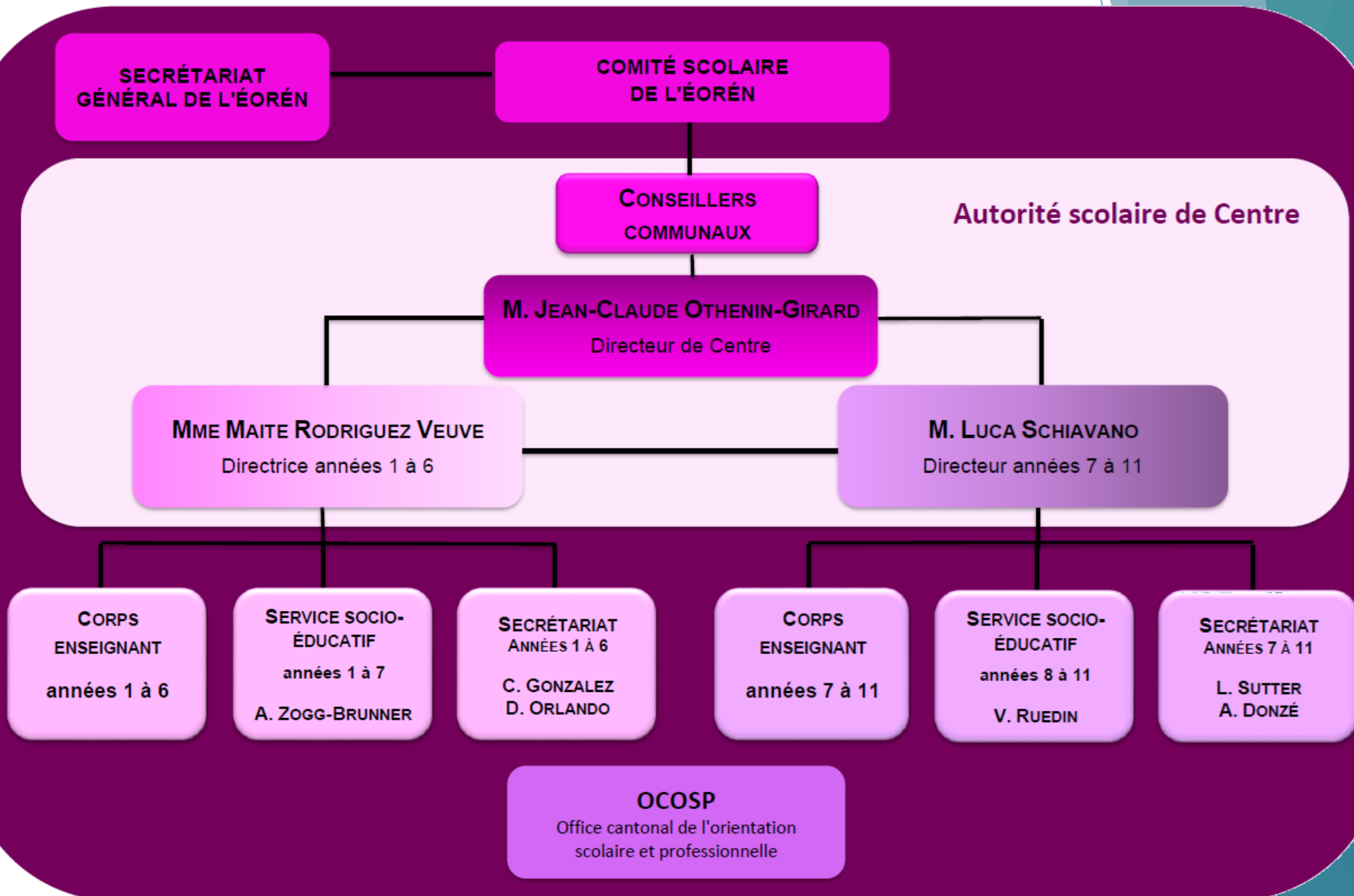
1. Le cercle scolaire, son organisation



Composition du cercle scolaire de l'éorén



ORGANIGRAMME OPÉRATIONNEL DU CENTRE DES DEUX THIELLES (C2T)



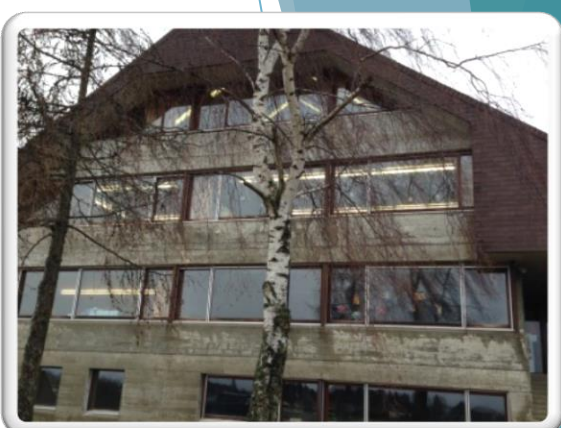
Les collèges du Centre des Deux Thielles



Cornaux



Cressier



Lignières



Le Landeron



Trèfle à 4,
Le Landeron

ORGANIGRAMME OPÉRATIONNEL DU CENTRE DU BAS-LAC

**SECRÉTARIAT
GÉNÉRAL DE L'ÉORÉN**

**COMITÉ SCOLAIRE
DE L'ÉORÉN**

**CONSEILLERS
COMMUNAUX**

Autorité scolaire de Centre

M. THIERRY COLOMB
Directeur de Centre
(années 1 à 11)

M. RAPHAËL BRISSAT
Directeur adjoint
(années 1 à 6)

M. XAVIER DECRAUZAT
Directeur adjoint
(années 7 à 11)

**CORPS
ENSEIGNANT**
années 1 à 6

**SERVICE SOCIO-
ÉDUCATIF**
années 1 à 6
A. MIAZ

**SECRÉTARIAT
CYCLES 1 ET 2**
M. KURTALIQUI

**CORPS
ENSEIGNANT**
années 7 à 11

**SERVICE SOCIO-
ÉDUCATIF**
années 7 à 11
C. LAZEYRAS

**SECRÉTARIAT
CYCLE 3 ET GÉNÉRAL**
C. MAILLARDET

OCOSP

Office cantonal de l'orientation
scolaire et professionnelle

Voici les collèges du Centre du Bas-Lac:



Collèges de Vigner, Saint-Blaise



Collège d'Enges



Collège de Wavre



Vieux collège, Marin

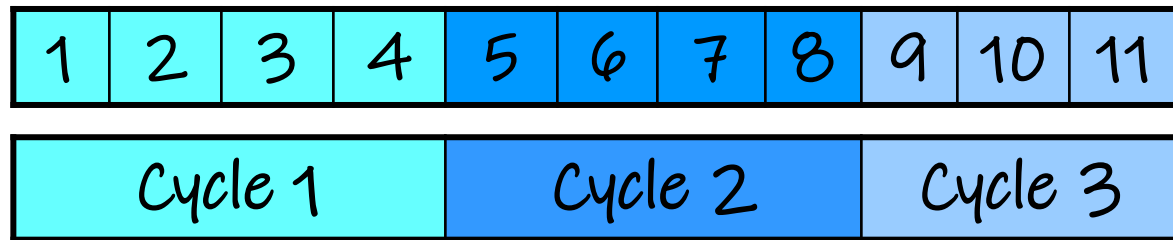
2. Bienvenue à l'école obligatoire



Entrée à l'école obligatoire

- L'école est obligatoire dès l'âge de 4 ans révolus au 31 juillet
- Aucune anticipation possible
 - ✓ Report de scolarité possible
 - ✓ Avancement possible en cours de scolarité
- L'enfant va, en principe, dans l'école de son lieu d'habitation.
- Toutes les classes sont constituées d'enfants de 1^e et de 2^e années.

Organisation de l'école obligatoire



- Un plan d'études (PER) par région linguistique définit les domaines de la formation
- L'allemand est introduit en 5^e année
- L'anglais est introduit en 7^e année

3. Horaires



Horaire général au cycle 1

Années	Périodes hebdomadaires
1 ^e	16
2 ^e	20
3 ^e	$26 + 1 \text{ (REX)} = 27$
4 ^e	$26 + 1 \text{ (REX)} = 27$

1 période = 45 minutes de cours

REX = Renforcement-Extension

Aménagement de la journée scolaire

➡ Horaires blocs $\neq$ horaire continu

L'organisation du temps scolaire privilégie
la formule des périodes blocs

➡ Structures d'accueil (communes)

Il existe une offre appropriée de structures de jour.
Solutions adaptées au contexte local.

Horaires 1^e année

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h15-9h00					
9h00-9h45					
10h10-10h55					
10h55-11h40					
13h45-14h30					
14h40-15h25					
15h25-16h10					

Horaires 2^e année

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h15-9h00					
9h00-9h45					
10h10-10h55					
10h55-11h40					
13h45-14h30					
14h40-15h25					
15h25-16h10					

4. Activités durant les deux premières années du cycle 1



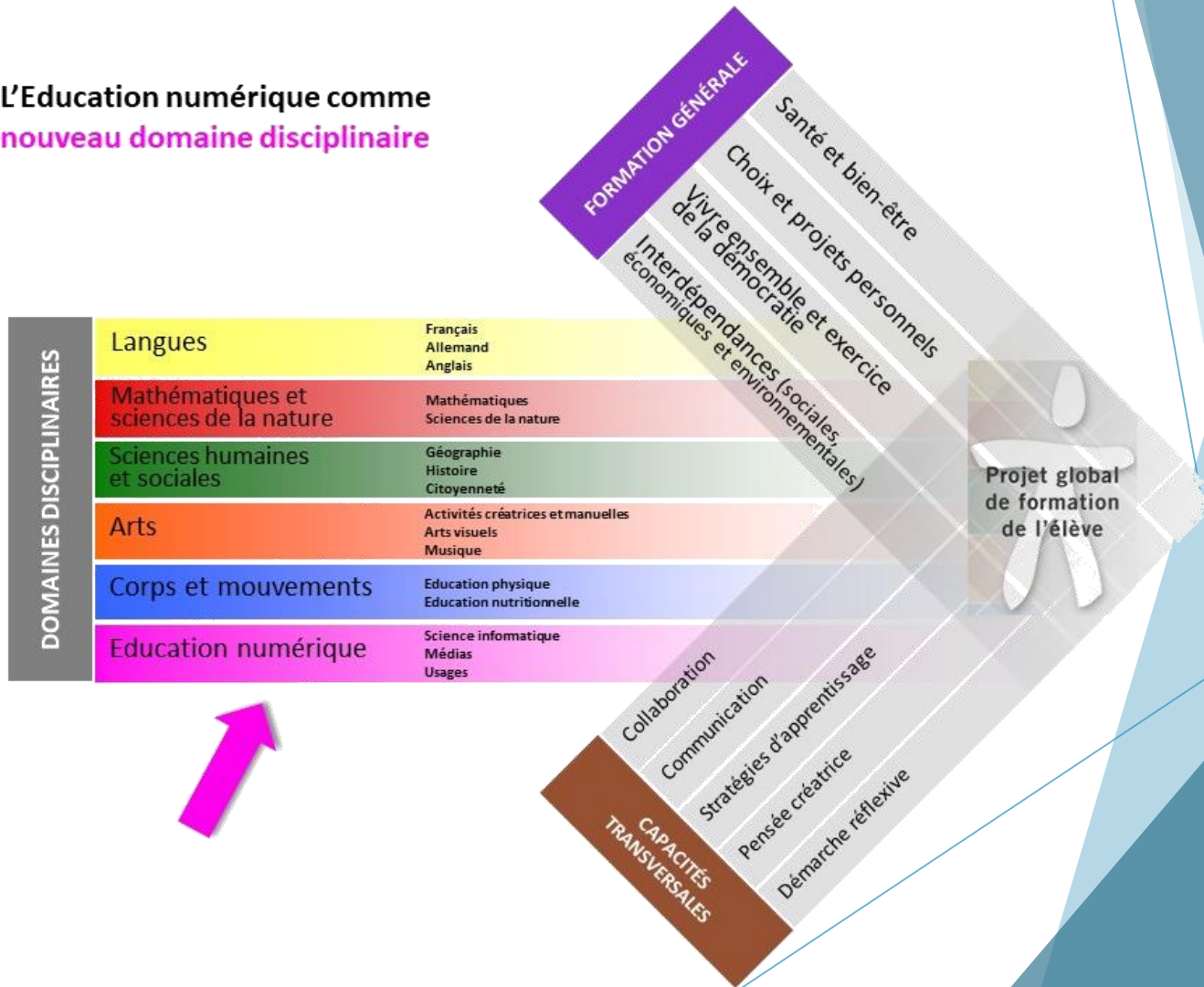
Film de M. Didier Thorens

Immersion
dans des classes de 12FR

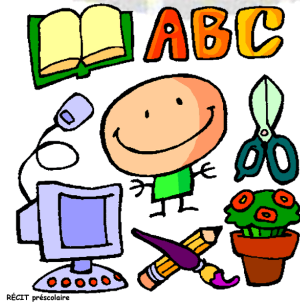
Extrait vidéo

Domaines d'enseignement

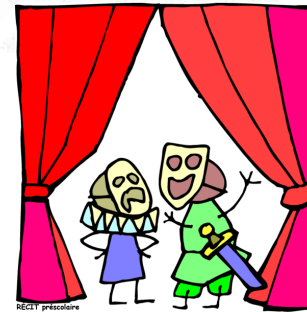
L'Education numérique comme
nouveau domaine disciplinaire



FORMATION GÉNÉRALE



CAPACITÉS TRANSVERSALES



ANIMA - PRIMA ANIMA



Langues

Mathématiques et sciences de la nature





RÉCIT préscolaire



RÉCIT préscolaire

Sciences humaines
et sociales

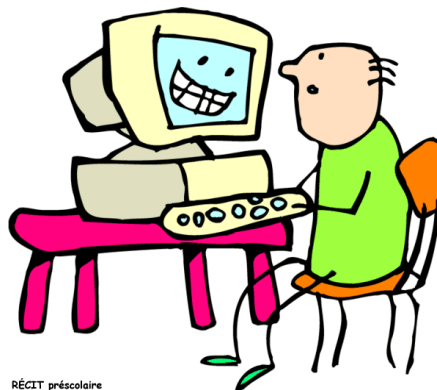
Arts

Corps et mouvements

Education numérique



RÉCIT préscolaire



RÉCIT préscolaire



Le jeu occupe une place centrale

→ à l'école

→ à la maison

5. Évaluation



RÉCIT préscolaire

Buts

- ▶ Créer les liens indispensables entre l'école et la famille
- ▶ Informer les parents de la progression de leur enfant dans ses apprentissages (entretiens, cahiers d'activités qui passent de l'école à la maison,...)

Evaluation au cycle 1

- ▶ Recueil de traces
- ▶ Activités et apprentissages
- ▶ Entretien individuel et obligatoire
- ▶ Attestation de passage
en fin de 1^e et de 2^e années

6. Santé, prévention et mesures d'aide ordinaire

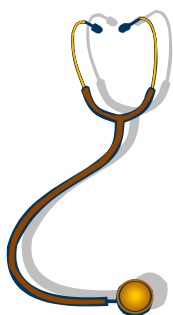


Service de Prévention et de Promotion de la Santé (SPPS) / éorén

► Pour le C2T

Médecins scolaires

Michael Moser
Vincent Freiburghaus



Infirmière scolaire



Fatos Konca

Médecin scolaire



Catherine Bourban-Jirounek

Infirmière scolaire



Carine Escoffier



Carol Salvi

Gestion de la prophylaxie et des
dépietages dentaires
éorén



Rôle de la direction adjointe

Favoriser un lien constructif entre les familles et l'École:

- ▶ Ressource interne à l'École
(pour les enseignant·e·s, pour les élèves)
- ▶ Partenaire dans le suivi pédagogique et éducatif des élèves
- ▶ Ressource externe à l'École
(pour les parents et les partenaires scolaires)

Rôle du service socio-éducatif (SSE)

Faciliter le lien entre école, familles et services parascolaires

► Offrir un lieu d'écoute, d'échange et de conciliation

Soutenir parents et enseignants dans leur tâches (sur mandat de la direction)

► Conseiller, informer, aiguiller

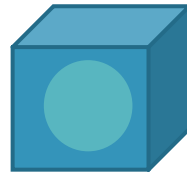
Dépister les difficultés et aider à la recherche de solutions

► Permettre l'épanouissement de l'enfant

Rappel: votre premier interlocuteur est et sera toujours l'enseignant·e de votre enfant.

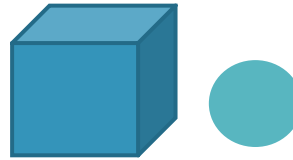
Mesures d'aide ordinaire

A. Organisées par l'école



- Appui socio-éducatif
- Soutien langagier
- Soutien par le mouvement
- Soutien pédagogique
- Mesures BEP (besoins éducatifs particuliers)
- Aide aux devoirs (selon l'organisation des Communes)

B. Services parascolaires



- Centre d'orthophonie ou orthophonistes indépendantes
- Centre de psychomotricité (CPM)
- Office de l'enseignement spécialisé (OES)
- Centre neuchâtelois de psychiatrie pour enfants et adolescents (CNPea)
- Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP)
- Action éducative en milieu ouvert (AEMO)

Structures parascolaires au Bas-Lac

La Tène : structure d'accueil "Les Moussaillons"

Responsables: Mmes Isabelle Walther et Katia Manoukian

Contact : ☎ 032 756 02 36

Enges : "Les petits Enges"

Responsable: Mme Patricia Boillat-Richard

Contact : ☎ 032 886 47 94

Saint-Blaise : structure parascolaire "L'Accueil"

Responsable: Mme Annabel De La Fuente

Contact : ☎ 032 753 38 14

Structures parascolaires au C2T

Cressier : structure d'accueil préscolaire *Tartine et Chocolat*

Responsable : Mme Aline Gerber

Contact : ☎ 032 757 11 65

Cressier : structure d'accueil parascolaire *L'Interlude*

Responsable : Mme Aline Gerber

Contact : ☎ 032 757 20 55

Cornaux : atelier/garderie La Boule-de-Gomme

Responsable : Mme Maude Donnet

Contact : ☎ 079 383 81 80

Cornaux : structure parascolaire Rayon de soleil

Responsable: Mme Patricia Boillat-Richard

Contact : ☎ 032 886 45 39

Lignières : atelier Le Diablotin

Responsable : Mme Marie-Ange Voisin

Contact : ☎ 032 751 45 02

Lignières : structure d'accueil parascolaire Ratatouille

Responsables: Mmes Patricia Boillat-Richard et Isabelle Jardeaux

Contact : ☎ 032 751 10 89

Le Landeron : structure d'accueil préscolaire *La Gazouille*

Contact : ☎ 032 751 58 58

Le Landeron : atelier *Les Lutins*

Responsables : Mmes Mélanie Donzé et Fabienne Germain

Contact : ☎ 079 443 82 16 / 078 606 25 67

Le Landeron : structure d'accueil parascolaire *Part'âges*

Responsable: Mme Angélique Bregnard

Contact : ☎ 032 545 30 65

Pédibus

- Encourager les trajets école-maison à pied, par tous les temps
- Coacher le comportement à adopter sur le chemin
- Sécurité aux abords de l'école
- ATE-Pédibus (Association Transport et Environnement)

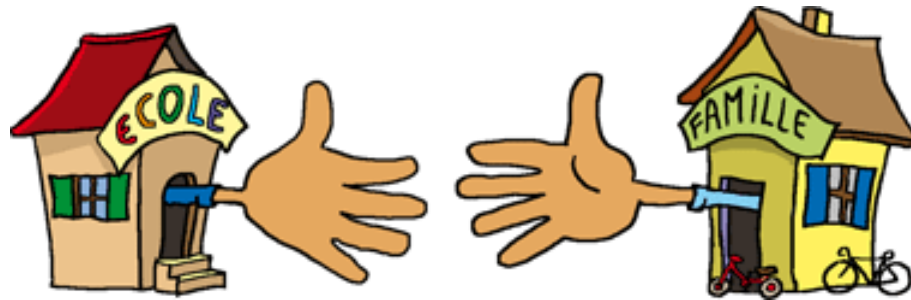


Cour de récréation

- ▶ Pendant les récréations, les élèves restent dans la cour d'école
- ▶ Accès au périmètre scolaire non autorisé sur temps scolaire
- ▶ Alentours du collège: vigilance



7. Relations école-famille



www.rpn.ch/ecole-familles

Relations école-familles

- ▶ Privilégier contacts parents-enseignant.e.s
- ▶ Avertir l'école

Retard, maladie ou rdv médical → enseignant.e

Déménagement → secrétariat

Demande de congés → selon directives de Centre

Associations de parents au Bas-Lac

APE La Tène (Association des parents d'élèves de Marin et Thielle-Wavre)

Présidente: Mme Nicole Bomard

www.ape-latene.ch

secretariat@ape-latene.ch

 078 784 27 22

APSB (Association des parents d'élèves de Saint-Blaise)

Président : M. Jerome Borboen

www.apsb.ch

association.de.parents.apsb@gmail.com

 078 896 36 62

Association de parents au C2T

APL (Association des Parents du Landeron)

Présidente : Mme Claudia Battistella

www.apl-landeron.ch

☎ 076 584 72 78

info@apl-landeron.ch

Conseil d'Événements Scolaires = CESC

→ existe dans chaque village

Logiciel



- Moyen officiel de communication Ecole – Famille
- Pour se connecter:

<https://pronote.rpn.ch/c2t/>



<https://pronote.rpn.ch/baslac/>



- Possibilité de télécharger l'application PRONOTE
sur votre smartphone
- Des informations supplémentaires sur le site de l'école

8. En attendant la rentrée...



Entrée à l'école

Feuillet sur vos chaises

*En vue de l'entrée en 1^e année
de votre enfant*

But: répondre à des questions de parents

Exemple:

*« Que faire avant l'entrée à l'école obligatoire
avec mon enfant, comment le préparer au mieux ? »*

Apprivoiser les écrans et grandir



Nous vous encourageons à accompagner
vos enfants sur le chemin
de l'usage des médias numériques

blogs.rpn.ch/preventic

Avant 3 ans, la meilleure émission
c'est celle qu'il se crée lui-même !



Source : Yapaka.be

Avant 6 ans, la meilleure partie
c'est celle qu'il joue avec un vrai ballon !



Source : Yapaka.be

Apprivoiser les écrans et grandir

3-6-9-12



Avant 3 ans

L'enfant a besoin de découvrir avec vous ses sensorialités, et ses repères

Jouez, parlez, arrêtez la télé



De 3 à 6 ans

L'enfant a besoin de découvrir ses dons sensoriels et manuels

Limitez les écrans, partagez-les, parlez-en en famille



De 6 à 9 ans

L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social

Créez avec les écrans, expliquez-lui Internet



De 9 à 12 ans

L'enfant a besoin d'explorer la complexité du monde

Apprenez-lui à se protéger et à protéger ses échanges



Après 12 ans

Il s'affranchit de plus en plus des repères familiaux

Restez disponibles, il a encore besoin de vous !

À tout âge, choisissons ensemble les programmes, limitons le temps d'écran, invitons les enfants à parler de ce qu'ils ont vu ou fait, encourageons leurs créations.

3-6-9-12, des écrans adaptés à chaque âge

Avant 3 ans

Jouer avec votre enfant est la meilleure façon de favoriser son développement.

Je préfère les histoires lues ensemble, les comptines et les jeux partagés aux écrans.

La télévision allumée nuit aux apprentissages de votre enfant même s'il ne la regarde pas.

Jamais de télé dans la chambre.

Les outils numériques, c'est toujours accompagné, pour le seul plaisir de jouer ensemble.

De 3 à 6 ans

Je fixe des règles claires sur les temps d'écran.

Je respecte les âges indiqués pour les programmes.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

J'interdis les outils numériques pendant le repas et avant le sommeil. Je ne les utilise jamais pour calmer mon enfant.

Jouer à plusieurs, c'est mieux que seul.

De 6 à 9 ans

Je fixe des règles claires sur les temps d'écrans, et je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

Je paramètre la console de jeux.

Je parle du droit à l'intimité, du droit à l'image, et des 3 principes d'Internet :

- 1) Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public ;
- 2) Tout ce que l'on y met y restera éternellement ;
- 3) Il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve.

De 9 à 12 ans

Je détermine avec mon enfant l'âge à partir duquel il aura son téléphone mobile.

Il a le droit d'aller sur Internet, je décide si c'est seul ou accompagné.

Je décide avec lui du temps qu'il consacre aux différents écrans.

Je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

Je lui rappelle les 3 principes d'Internet.

Après 12 ans

Mon enfant « surfe » seul sur la toile, mais je fixe avec lui des horaires à respecter.

Nous parlons ensemble du téléchargement, des plagiat, de la pornographie et du harcèlement.

La nuit, nous coupons le WIFI et nous éteignons les mobiles.

Je refuse d'être son « ami » sur les réseaux sociaux.

« J'ai imaginé en 2008 les repères « 3-6-9-12 » comme une façon de répondre aux questions les plus pressantes des parents et des pédagogues. » Serge Tisseron

3-6-9-12. Apprivoiser les écrans et grandir, Ed. érès

Diffusons cette affiche.

C'est tous ensemble que nous modifierons notre relation aux écrans.

Rejoignez nous sur <http://3-6-9-12.org>

La technoférence parentale

- ▶ Prendre conscience de son rôle de modèle
- ❖ Limiter ses propres usages
- ❖ Interactions sans écran
 - > conséquences sur le développement de l'enfant (socio-émotionnel, langagier)

Site internet de l'école



<https://www.eoren.ch>

9. Quelques dates à venir



- ▶ **Novembre-décembre:** courrier d'inscription
- ▶ **Fin décembre:** retour des inscriptions
- ▶ **10 février 2026:** séance d'information
- ▶ Envoi des identifiants PRONOTE
- ▶ **Mai-juin:** attribution de la classe
- ▶ **Fin juin:** portes ouvertes
- ▶ **17 août 2026:** rentrée des classes
- ▶ **Avant les vacances d'automne:** séances de parents

Merci de votre
attention !



10. Vos questions?



Merci de votre
participation !

